SND & SNCD
USD FO
Union Syndicale des DOUANES

LISTE D'APTITUDE AU GRADE D'INSPECTEUR : INEGALITES ET SACRIFICES

L'administration vient de publier les résultats des promotions de B en A par liste d'aptitude.

Le constat est sans appel :

- Baisse historique du nombre de promus.
- Fin des promotions retraite.
- Une liste de lauréats hétérogène difficilement compréhensible.

STATISTIQUES DE LA SELECTION 2021

5726 agents avaient vocation à postuler

Quelques chiffres montrant l'évolution du nombre de postes et le chiffre des sélectionnés sur 5 ans :

	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre de postes	11	9	16	13	32
Actifs	11	9	16	13	25
Retraite	0	0	0	0	7

8 résidences différentes étaient proposées aux candidats au titre de la promotion active.
2 d'entre elles étaient des résidences à profil, 3 nécessitaient l'agrément de l'administration.

-<u>Sur le nombre de postes offerts à la LA :</u>
Le nombre de postes a été relevé de 9 à 11 après publication de l'enquête initiale afin de tenir compte de besoins à Calais
A titre général, nos collègues qui souhaitent devenir inspecteur doivent intégrer que la liste d'aptitude devient un mode d'accès à la catégorie A marginal, et qu'il convient de privilégier le concours interne ou l'examen professionnel.

DES INEGALITES DANS LES POSTES PROPOSES ET DES INJUSTICES DANS LES RESULTATS ANNONCES

1. Sur les postes à profil

L 'USD-FO demeure très vigilante quant à la multiplication du nombre de postes à profil ou nécessitant une qualification (ODJ, PSE, marins...).

La banalisation des postes à profil suscite beaucoup de discriminations et d'injustices en défaveur des collègues exerçant d'autres fonctions.

Pour l'USD-FO, la part des postes à profil devra nécessairement décroître dans un contexte de nombre de promotions en forte diminution, afin de préserver les possibilités de promotion de nos collègues exerçant des fonctions « généralistes ».

2. Sur les résidences proposées

Pour rappel, comme pour tous les autres accès au grade d'inspecteur (concours interne, examen professionnel), la promotion par liste d'aptitude ne s'effectue pas sur place.

Une liste de résidences est proposée dès la note d'enquête aux candidats, qui les classent par ordre de préférence.

L'attribution des résidences parmi les collègues promus est effectuée par l'administration postérieurement aux résultats, afin de tenir compte des résidences spécialistes et de celle nécessitant l'agrément de l'administration.

- S'agissant des postes en SU, seule la DI était précisée dans l'enquête initiale (DIPA ou Hauts de France) et non la résidence précise. Or, les candidats doivent classer l'ensemble des résidences pour se positionner. Exercice très difficile dans ce contexte qui témoigne du manque de considération à leur égard.

Pour rappel, la répartition des postes entre lauréats s'effectue actuellement postérieurement à la publication des résultats, par ordre d'ancienneté des candidats retenus, en fonction de leurs vœux, sans aucun contrôle.

3. Sur les lauréats

Si le mode de détermination des lauréats à l'époque des CAP était perfectible, il avait le mérite de mettre en avant certains critères en toute transparence :
- une ancienneté minimale (tous les lauréats étaient au moins CP 8 ème échelon),
- la qualité sans faille du dossier professionnel.

La lecture des résultats 2021 rend impossible tout décodage, tant l'hétérogénéité des lauréats est grande !

LA FIN OFFICIELLE DE LA PROMOTION RETRAITE

Depuis plusieurs années, en raison du faible nombre de promotions, l'administration avait choisi de privilégier la promotion active.

Aucune promotion n'était prononcée au titre de la retraite.

Or, bien que l'administration n'envisageait aucune promotion retraite, les agents avaient tout de même la possibilité de candidater.

Ceci pouvait entraîner de faux espoirs.

L'administration a choisi de clarifier cette situation en retirant les promotions dites « de fin de carrière » de l'enquête.

L'ensemble des lauréats est donc désormais promu en active et soumis à une obligation de mobilité.

⇨ La Liste d'aptitude 2021 sera donc celle des inégalités et des sacrifices :
- effondrement des volumes de promotions,
- disparition de la promotion retraite,
- de nombreuses directions n'ont aucun promu.

******

Nous rejoindre : cliquer ICI (SNCD-FO) ou ICI (SND-FO)

SND & SNCD
USD FO
Union Syndicale des DOUANES